

Procès-Verbal du Conseil municipal du 2 Décembre 2022

Par suite d'une convocation en date du 22/11/2022, les membres composant le conseil municipal de la commune de GOLANCOURT se sont réunis en date du 02/12/2022 à la salle de réunion de la Mairie de GOLANCOURT à 18H30, sous la présidence de M David LOUVRIER, Maire de la commune.

La convocation a été affichée le 22/11/2022.

Membres présents : David LOUVRIER, Nathalie CARRIERE, Alain FONTAINE, Charles CARRIERE
Cédric RAMETTE, Alain RAMETTE, Charles CARRIERE, Michelle BOULET

Membres absents excusés ayant donné mandat de vote : Mélinda BESSON, Marie-Paule BERNARD

Membres absents excusés n'ayant pas donné mandat de vote : Emilie GABET

Début de la séance à 18h30

1/ Désignation du secrétaire de séance :

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Le conseil municipal a désigné Mme Audrey DA COSTA comme secrétaire de séance

2/ Lecture du compte rendu /procès-verbal de la dernière réunion du :9 Septembre 2022

Il est donné lecture du CR/PV de la dernière réunion de conseil, en date du 9 Septembre 2022

Ce CR/PV n'apporte aucune remarque et est adopté.

3/ Délibération : décision modificative N° 5 : 10 pour, 0 contre et 0 abstention

Mr le Maire expose au conseil municipal que pour pouvoir payer l'emprunt du Crédit Agricole, prêt de la maison Ponthieux, plus les frais de dossier il est nécessaire de faire une décision modificative, on a besoin de 3500 euros, on a pris sur les terrains bâtis (2115), on avait prévu d'acheter le terrain CARRE, et comme on ne l'as pas acheté , on a pris la dessus ; on verra pour l'année prochaine.

Objets : DM N° 5

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
1641 (16) : Emprunts en euros	3 500,00		
2115 (21) - 158 : Terrains bâtis	-3 500,00		
	0,00		
Total Dépenses	0,00	Total Recettes	

Le conseil municipal après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité avec 10 pour, 0 contre, et 0 abstention.

4) Questions diverses

Après on a reçu ce matin le point fiscal de l'année, que rapporte la fiscalité à Golancourt et ce que rapporte aussi à la communauté de communes. Donc les principaux postes sont la taxe foncière, Golancourt on ne l'as pas augmenté, par contre la communauté de communes l'as augmenté. Ceci dit pour nous ça rapporte presque 125 000 euros, c'est la moitié de nos recettes et pour la Communauté de Communes c'est 16619 euros. Donc ça c'est entièrement pris sur nos habitants nos entreprises. Après on a la taxe foncière sur le foncier non bâti, principalement les agriculteurs qui vont payer là-dessus, à peu près 15 500 euros pour la commune et 800 euros pour la Communauté de Communes. Et après on a la CFE : contribution foncière des entreprises ; le montant étant entièrement donné à la Communauté de Communes : 12 758 euros, c'est payé par ROPA, la FNEIB, et peut être un jour par d'autres entreprises. Ensuite il y a la CVAE : cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises, il y a 36 765 euros versée à la Communauté de Communes, sachant que si on part dans la Somme on en aura 60% et que ça ne saurait pas négligeable pour notre budget, sachant qu'on a 3800 euros de dégrèvement, ça fait environ 40 000 euros, et ça ferait 24 000 euros de recettes en plus pour la Commune.

Mr le Maire : aujourd'hui il nous reste à payer la toiture de l'école, on a eu une plus-value, les matériaux ont augmentés, et il nous manque à peu près 4000 euros ; Et après pour l'assainissement cette année on souhaitait qu'on puisse payer une grosse partie de la somme qu'on leur doit depuis des années et l'objectif est de leur payer les 83569.89 euros, et donc j'avais prévu cela en début d'année mais on n'avait pas prévu avec la prestation de Suez qu'il y allait avoir des surplus de paiement, mais on y gagne par rapport à avant, il y a eu malgré tout du débouchage rue Rochineuse, rue du Château, et quand on est en prestations de services, on paye à l'acte, on n'est plus en forfait mais malgré tout on a eu 3 actes pour un montant de 2600 euros, mais là il faut savoir que ça nous coûte quand même 25000 euros moins cher qu'avant.

En voirie on a fait quand même pas mal de dépenses puisqu'on a fait les avants trottoirs, ça a quand coûté plus de 30000 euros, ça nous permettra de payer moins le jour où l'on fera les trottoirs.

On avait demandé un devis pour les trottoirs.

Alain Fontaine : pour les trottoirs rue de l'Europe et rue de Paris , il y en a pour 838 131 euros HT, ils proposent des trottoirs en béton désactivé et en sable stabilisé et ou en macadam, sachant que pour le sable désactivé c'est 68 000 euros de moins de ce que l'on avait et en béton désactivé, c'est 39000

et 40000 euros en plus. Après il faut voir où passe le réseau, et les prix pourront évoluer étant donné que les matériaux augmentent.

Charles CARRIERE : après le macadam, ils sont en train de le proscrire mais quoi mettre si ça nous coûte encore plus.

Cédric RAMETTE : par contre le béton désactivé, l'hiver quand il gèle c'est une patinoire et ça vieillit plus mal que l'enrobé.

Monsieur le Maire évoque que pour le changement d'intercommunalité une réunion est prévue le 9 Décembre 2022, il y a une plénière et une restreinte, c'est la plénière qui va décider pour nous.

Et l'Oise se réunissent le 14.12.2022, et après il y a l'Aisne qui ne donne pas signe de vie pour l'instant. Et après il faudra voir quelle réflexion on a si ça échoue, pour l'année d'après si on retente le projet et si on fait du lobbying.

Alain FONTAINE : on a fait une réunion en visio conférence hier avec le Sezéo

Monsieur le maire: le Sezéo c'est le syndicat qui s'occupe de tout notre éclairage électrique

Alain FONTAINE : indique que suite à la réunion avec Sezéo, il faut s'attendre à des coupures d'électricité de 2h entre 8h et 13 h et entre 18h et 20 h et il y aura ECOWAT, et ils ont parlé aussi d'horloge astrologique. Et il y aura une augmentation de 15%

Monsieur le maire : ECOWAT, c'est une application à télécharger pour savoir où en est la France par rapport sa consommation électrique, si on est en orange, en vert ou en rouge.

Monsieur le maire : On a fait le calcul étant donné l'augmentation des 15%, pour garder un budget iso, ce qu'il fallait faire comme effort, donc le matin c'est 4h45 et arrêt à 22 H, donc on a gagné 1H15 par jour.

Nathalie CARRIERE : On a failli ne pas avoir les arbres, on avait confirmé le devis, mais les arbres sont en plaine, et on devait prévenir avant de les déplanter, finalement Gérard est allé les chercher, on avait prévu des groseillers et des noisetiers mais on ne les a pas pour l'instant car ils sont débordés avec les arbres fruitiers mais on les aura après. Donc l'inauguration sera demain. La salle est louée donc le pot se fera dans la mairie. Je suis allée voir les Vergers Martine à Aubigny aux Kaines pour demander s'ils voulaient pas nous offrir du jus de pommes et ils ont offert 5 litres de jus de pommes et 5 litres de jus de poire, ils ont donné leur bâche pour faire un peu de publicités, et ils m'ont donné des petits flyers, et j'ai commandé des brioches.

Nathalie CARRIERE : La fête de Noël aura lieu le 18/12/2022 au cinéma le Paradisio à Noyon avec 4 films proposés avec possibilité de voir le film Avatar, et un goûter sera prévu, et le père Noël ça sera à la fin. Après il y a les colis des seniors, il faut voir la date de distribution mais il n'y aura pas de foie gras cette année, il n'y en a quasiment pas

Cédric RAMETTE : après les colis on les distribue quand ?

Nathalie CARRIERE : les colis de Noël seront distribués le 17 Décembre le matin, vers 10 H

Audrey DA COSTA: Je connais des personnes qui peuvent faire père Noël et mère Noël pour 150 euros HT

Monsieur le Maire : Les vœux du Maire se feront le 27 Janvier 2023, on invitera aussi MR RIOJA.

Séance levée à 20 H

Le Maire,

David LOUVRIER



Le secrétaire de séance,

Observations	Signatures	
	Maire	Secrétaire de séance
		

Liste des délibérations du Conseil Municipal

Séance du Vendredi 2 Décembre 2022

Présents : LOUVRIER D, FONTAINE A, CARRIERE C, RAMETTE A, CARRIERE N, DA COSTA A, BOULET M

Absents excusés : BERNARD M-P, BESSON M, GABET E

Secrétaire de séance : DA COSTA A

NUMERO	OBJET	DECISION DU CONSEIL
2022-042	DM N° 5 Budget Commune	Approuvée
2022-043	DM N°7 Budget Commune	Approuvée
2022-044	Création de servitudes de passage	Approuvée
2022-045	Création de servitudes de passage	Approuvée

Le Maire,

David LOUVRIER



